# 

* Datum : 14-09-2016
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2016707857
* Auteur :

Par ordonnance du 5 août 2016, le tribunal de première instance francophone de Bruxelles, tribunal de la famille, a désigné, en application de l'article 804 du Code civil, Me Dominique Silance, juge suppléant et avocat, dont le cabinet est établi à 1060 Bruxelles, avenue Brugmann 12A/18, en qualité d'administrateur de la succession de M. Dimitri Meert, né à Etterbeek le 15 juillet 1971, en son vivant domicilié à Jette, chaussée de Jette 681, et décédé à Woluwe-Saint-Lambert le 7 avril 2014.
Les créanciers et légataires ont été antérieurement invités à me faire connaître leurs droits par avis recommandé en l'étude du notaire Patrick Lambinet, notaire, dont l'étude est établie à 5590 Ciney, rue du Condroz 36.
Dominique SILANCE, qualitate qua.